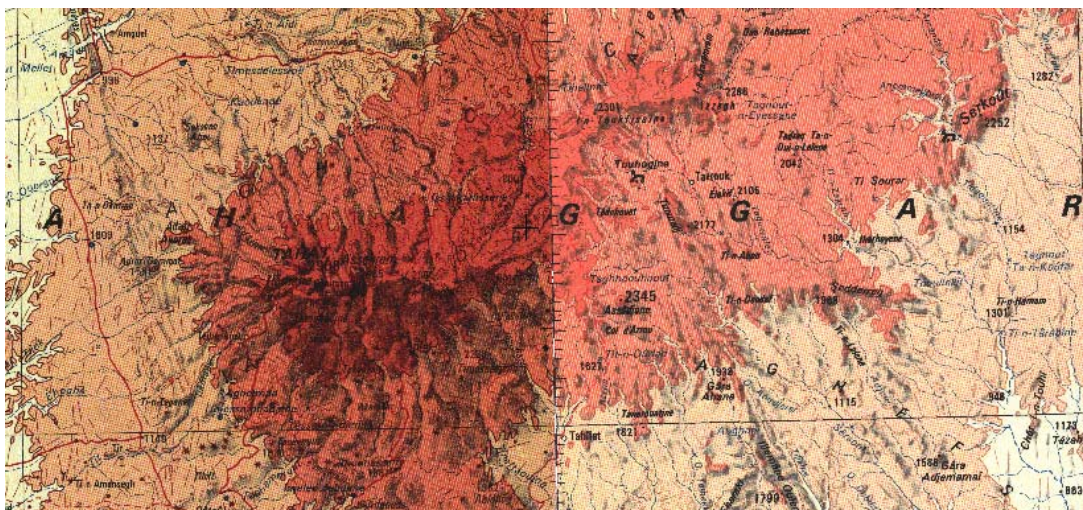




Localisation sur carte topographique 1/100000



Le Parc National de l'Ahaggar

Le Parc National a été créé sous la dénomination de " Office du Parc National de l'Ahaggar" (O.P.N.A) par le décret n°87-231 du 03 Novembre 1987. L'O.P.N.A a été proposé sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO en 1988. Couvrant une superficie de 450.000 Km², il se trouve à l'extrême Sud de l'Algérie. Du point de vue administratif, le parc fait partie de la wilaya de Tamanrasset et possède un poste de contrôle et de protection à Timiaouine (wilaya d'Adrar).

Du point de vue biogéographique, la végétation est caractérisée par la coexistence de trois types de flores:

- Une flore méditerranéenne à base d'Olivier, Myrte, Lavande et Armoise.
- Une flore tropicale à base de Calotropis et Acacias.
- Une flore saharienne à base de Palmier, Tamarix et Drinn.

La flore spontanée de l'Ahaggar constitue une ressource tant pour la faune domestique que sauvage. Elle est également utilisée en médecine traditionnelle, pour les usages domestiques, l'artisanat et l'habitat.

Les gravures et les peintures rupestres de la région prouvent qu'à l'époque humide, la faune était abondante représentée surtout par : des Eléphants, des Rhinocéros, des Hippopotames, des Buffles, des Girafes, des Lions et des Autruches. Actuellement, la faune du parc n'est représentée que par des espèces d'origine saharienne. Parmi ces espèces, nous citons: le Mouflon à manchette, la Gazelle dorcas, le Fennec, le Renard famélique, le Guépard, le Rat épineux, le Daman des roches.

L'avifaune est représentée par 91 espèces d'oiseaux, tels que: l'Aigle des steppes, le Busard Saint Martin, la Cigogne noire, la Cigogne blanche, la Tourterelle maillée, le Canard pillet, la Fauvette du désert, et le Circaète Jean le Blanc.

Comme on peut rencontrer certains types de poissons et de reptiles.

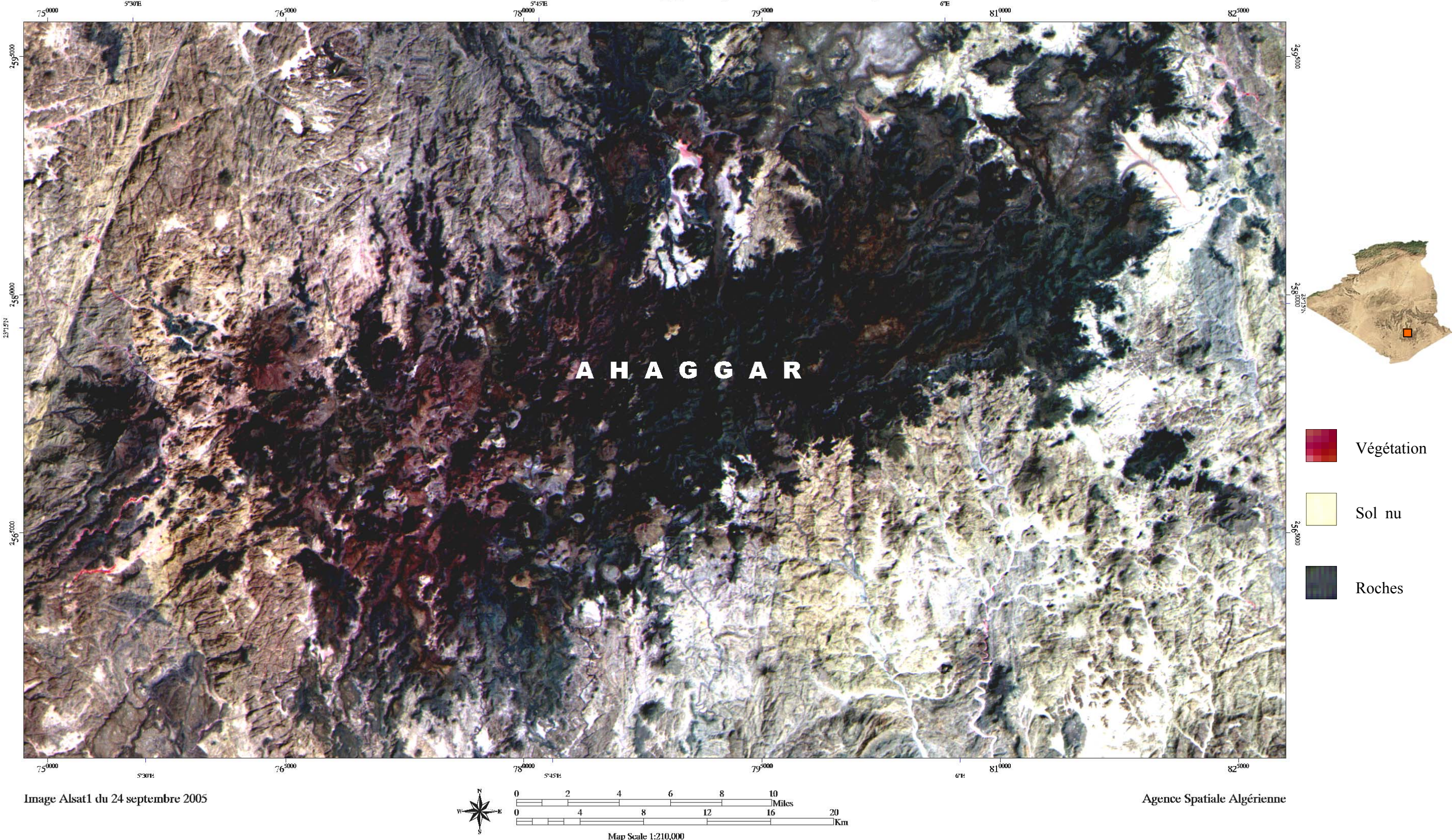
Le Parc National de l'Ahaggar présente un intérêt naturel appréciable. Il représente un immense réservoir de sites préhistoriques, protohistoriques, archéologique et historique datant de 600 000 à 1 million d'années et témoignant des premières manifestations humaines.

Des centaines de gravures et de peintures, de monuments funéraires jonchent les territoires du Parc qui reste encore à découvrir.

Parmi les sites les plus célèbres, on peut citer: Le massif de la Tafedest, l'Immidir, l'Ahnet, les sites à gravures et peintures de Tit-Aguenar-Silet, le Tassili du Hoggar, le Tassili Tin Missao, la Casbah de Silet, la Casbah "Badjouda" à Ain-Salah et le Monument de Tin Hinan à Abalessa.



Parc National / Ahaggar (Tamanrasset)





Localisation sur carte topographique 1/200000



Le Mont de Chélia

S'étendant sur une superficie de 8.832 hectare, le Djebel Chélia culmine à 2326 m d'altitude. Il se situe au Nord du massif de Béni-Imlloul.

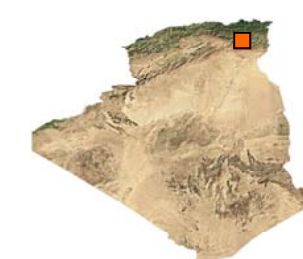
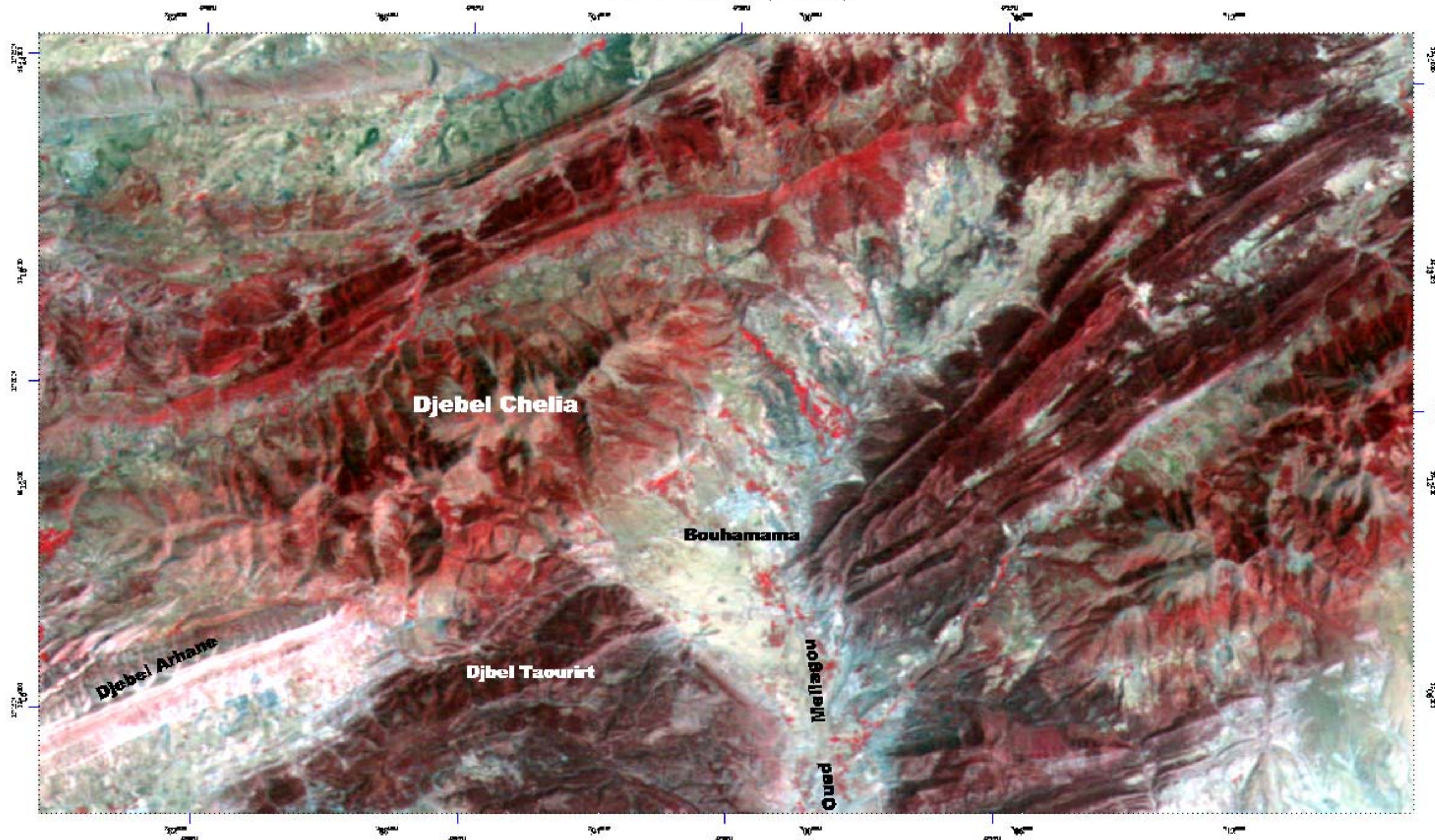
Le site se caractérise par une richesse et diversité floristique exceptionnelle. En effet plusieurs espèces endémiques ou rares, essentiellement des espèces de souches nordiques, c'est à dire des européennes et des eurasiatiques, trouvent là leurs stations les plus méridionales. Stations qui constituent des refuges qu'il faut impérativement préserver.

La flore de la région se compose essentiellement de : Cèdre, Chêne vert et Pin d'Alep. On peut dire ici que chaque espèce représente un étage bioclimatique. Les espèces d'accompagnement sont : l'If, l'Erable, le Sorbier, le Frêne, le Genévrier oxycèdre, le Genévrier thurifère, l'Aubépine et le Genêt d'Espagne.

Le mont du Chélia abrite également une faune diversifiée. Pour les Mammifères, le Sanglier, le Lièvre, le Chacal, le Renard, l'Hyène rayé, l'Hérisson. Pour l'avifaune, la Perdrix rouge, la Palombe, la Tourterelle, l'Etourneau, le Faucon, l'Epervier, l'Aigle.

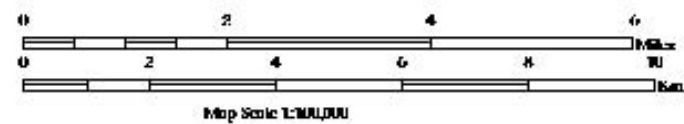


Mont Chelia (Batna)



- Végétation
- Sol nu
- Bâtis

Image Aikat1 du 6 août 2004



Agence Spatiale Algérienne

Le parc national d’El Kala

Le **parc national d’El Kala** renferme un important patrimoine floristique et faunistique.

La **lagune salée d’El Melah** au Nord de la région est représentée par des teintes sombres – noires sur les trois images spatiales (1987, 2001 & 2003), qui indiquent un fort taux de remplissage de la lagune assuré par son contact avec la mer.

En revanche, le volume d’eau des **lacs Oubeira** et **Tonga** est variable selon les saisons et la pluviosité enregistrée dans la région.

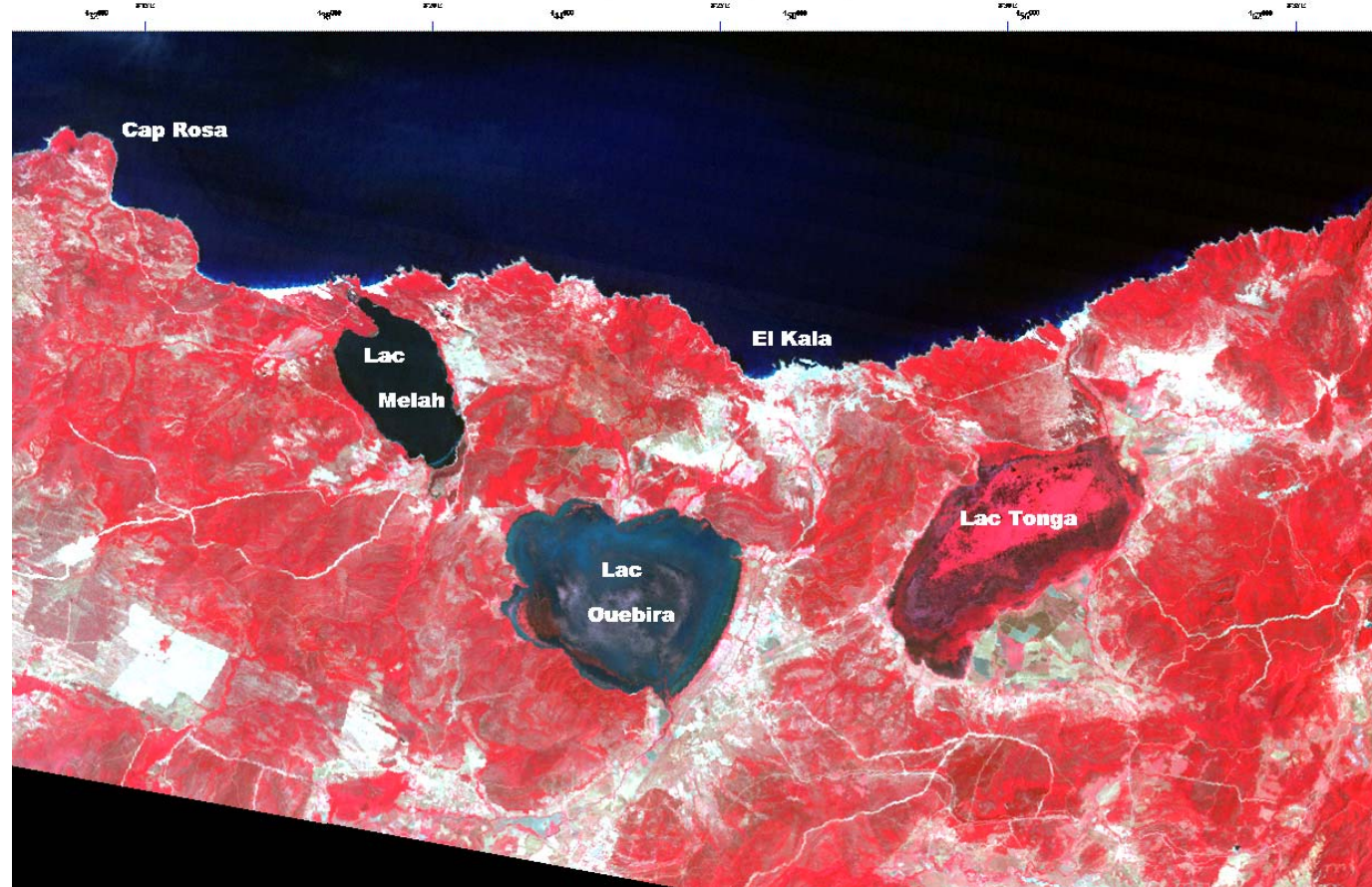
L’année 2000, est marquée par une baisse de la tranche d’eau du **lac Oubeira** et l’apparition de phénomène d’eutrophisation dans sa partie occidentale, confirmées en 2003.

Alors que le **lac Tonga** est concerné par une importante eutrophisation, enregistrée depuis l’année 1987, avec un maximum bien marqué sur les images de 2000.

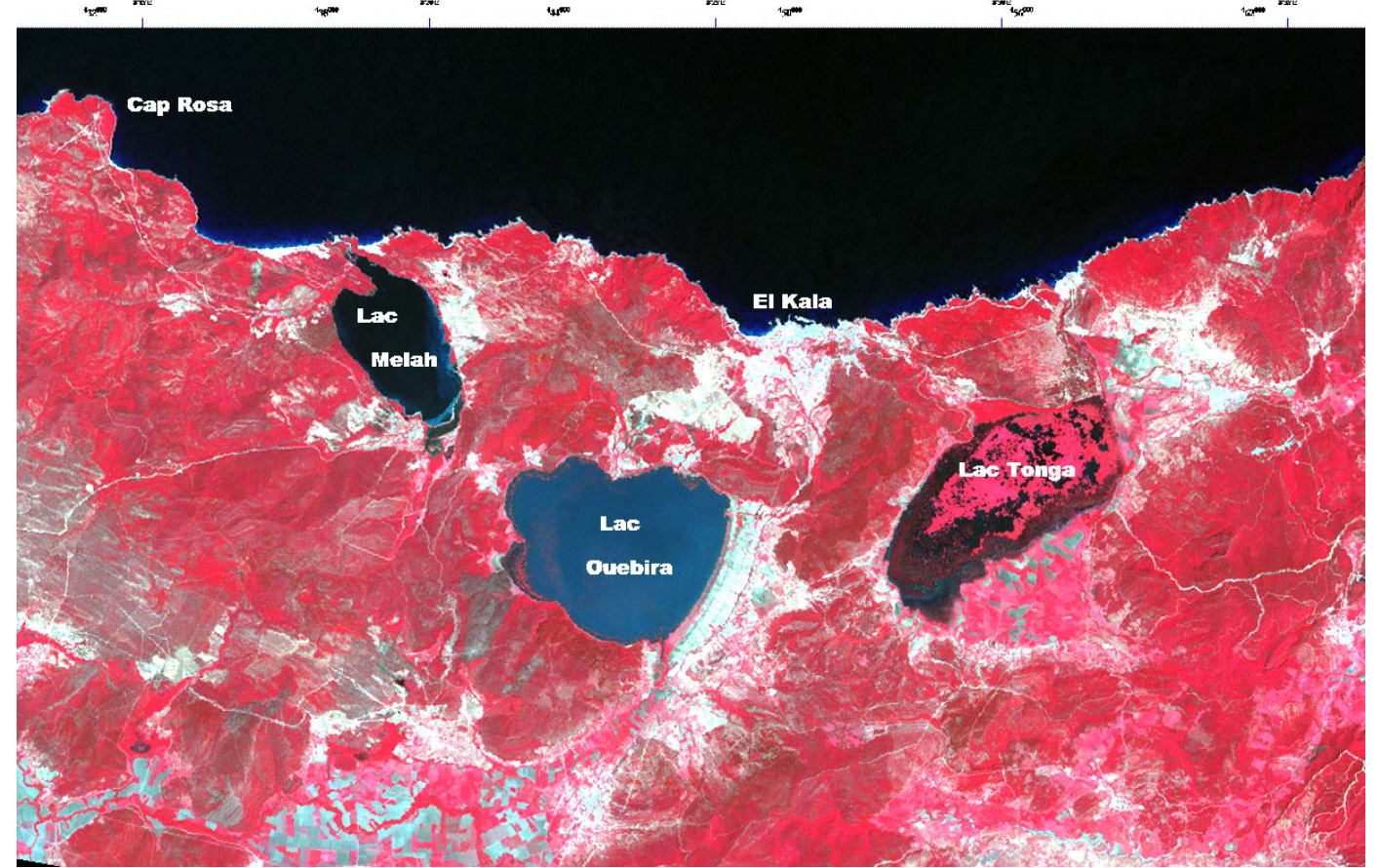
La dominance de la teinte rouge sur les trois images multispectrales confirme la richesse floristique et la forte densité du couvert végétal du parc national.

Parc National / El kala (el Tarf) : Étude Diachronique

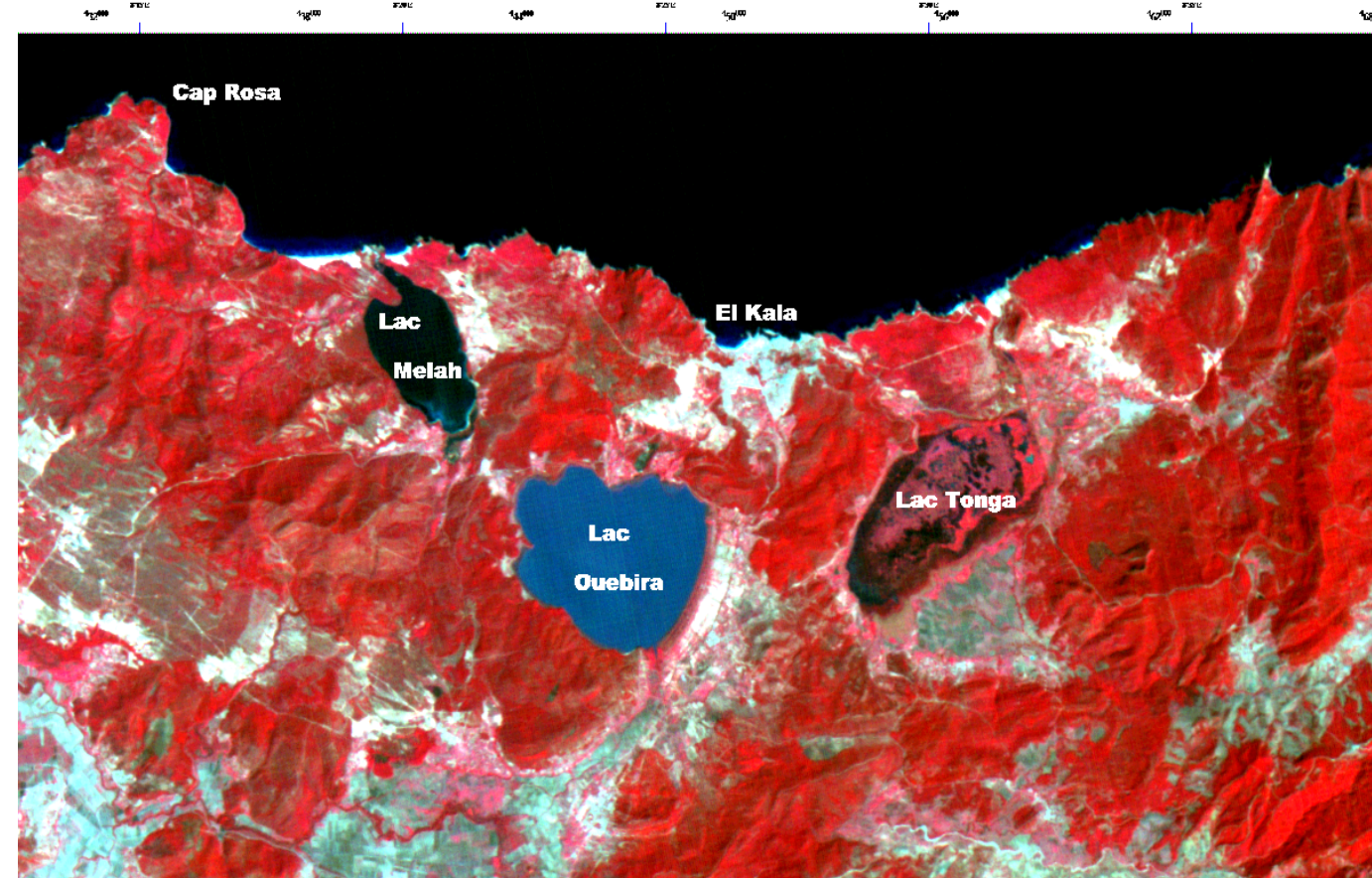
Parc National/ El Kala (el Tarf) en 1987

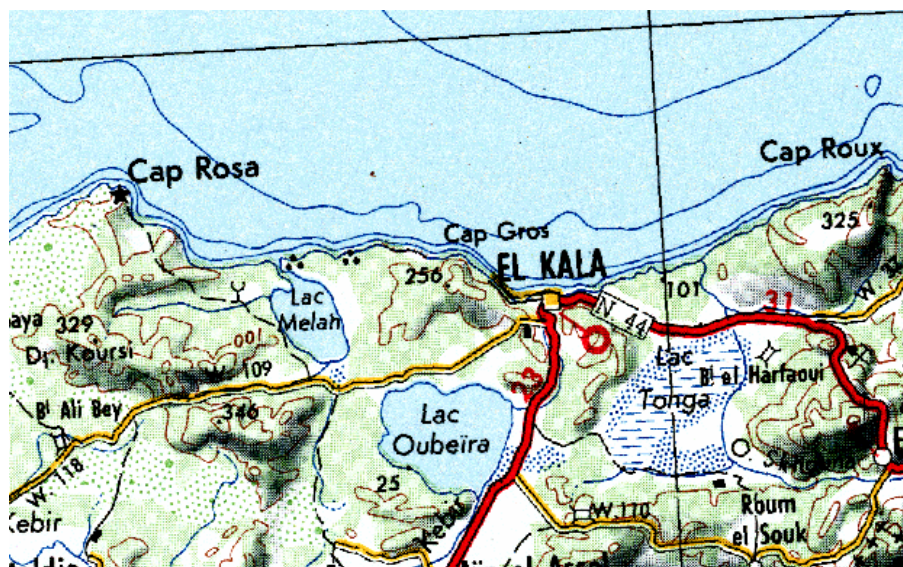


Parc National / El Kala (el Tarf) en 2000



Parc National d'El Kala (el Tarf) en 2003





Localisation sur carte topographique 1/500000



Le Parc National d'El Kala

De type côtier et occupant une superficie de 80.000 Ha, le Parc National d'El Kala est situé au Nord-Est à 70 Km d'Annaba. Du point de vue administratif, le Parc National d'El Kala fait partie de la wilaya d'El Taref. Ce parc couvre 40 Km de littoral du Cap Rose au Cap Roux.

Le parc national d'El Kala présente un ensemble lacustre unique en Algérie et en Afrique du Nord. Ces lacs et marais recèlent des richesses floristiques et faunistiques exceptionnelles. Ils sont représentés par: le lac Tonga et le lac Oubeira (classés comme zones d'importance internationale (Convention de RAMSAR)), le lac El-Mellah, le lac Bleu, le lac Noir et la Marais de Bourd'him

Le Parc National d'El-Kala se trouve caractérisé par une grande variété d'écosystèmes qui sont :

- L'écosystème marin et littoral

Il est composé essentiellement de formations à corail rouge, d'herbiers à Posidonies. Les dunes littorales sont occupées par les formations naturelles à Pin d'Alep, Pin maritime et maquis à Chêne kermès.

- L'écosystème lacustre

Au niveau des lacs, se présente une flore très diversifiée avec prédominance de peuplier blanc et noir, l'aulne glutineux, le cyprès chauve ainsi que des Nénuphars à fleur jaune qui sont des espèces très rares.

- L'écosystème forestier

Il est composé principalement de forêts de chênes tels que: le chêne liège, le chêne zeen, l'Olivier, la Bruyère, le Myrte, la Filaire, le Pistachier, l'Arbousier et le diss.

A cela on peut rajouter les nombreux reboisements en Eucalyptus qui couvrent une bonne superficie du parc.

La région d'El-Kala possède plusieurs végétaux endémiques tels que : Mille pertuis, Laurentia bicolore, Campanule, Carex.

Le parc National d'El Kala abrite des mammifères représentés par : le Sanglier, le phoque moine dont la présence a été signalée, le Porc-épic, la Belette, la Mangouste, la Genette, la Loutre.

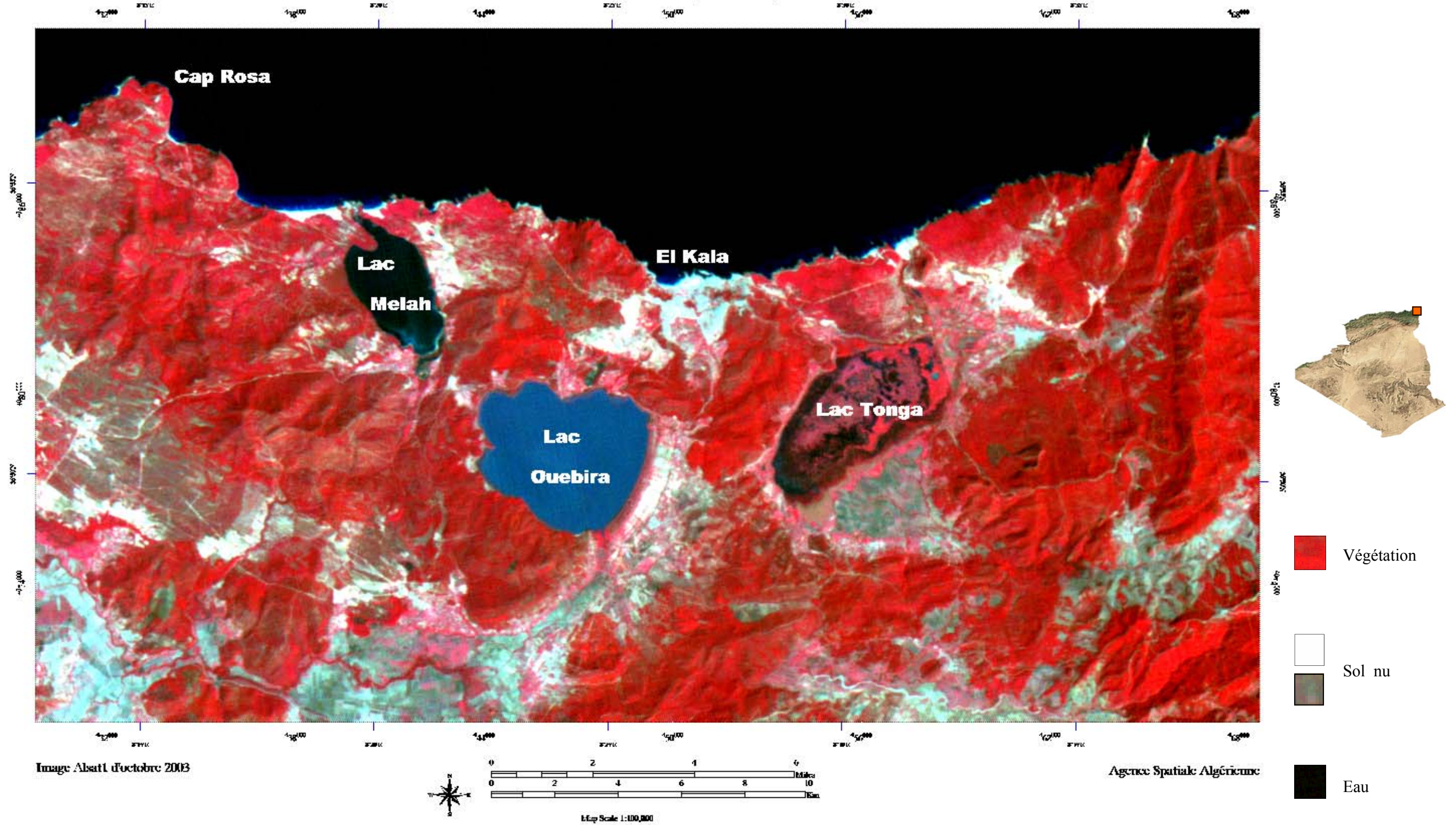
Les oiseaux sont représentés par : les Oies cendrés, l'Erismaure à tête blanche, le Balbuzard pêcheur, la Spatule blanche.

Les rapaces sont représentés par : la Bondrée apivore et la Buse variable.

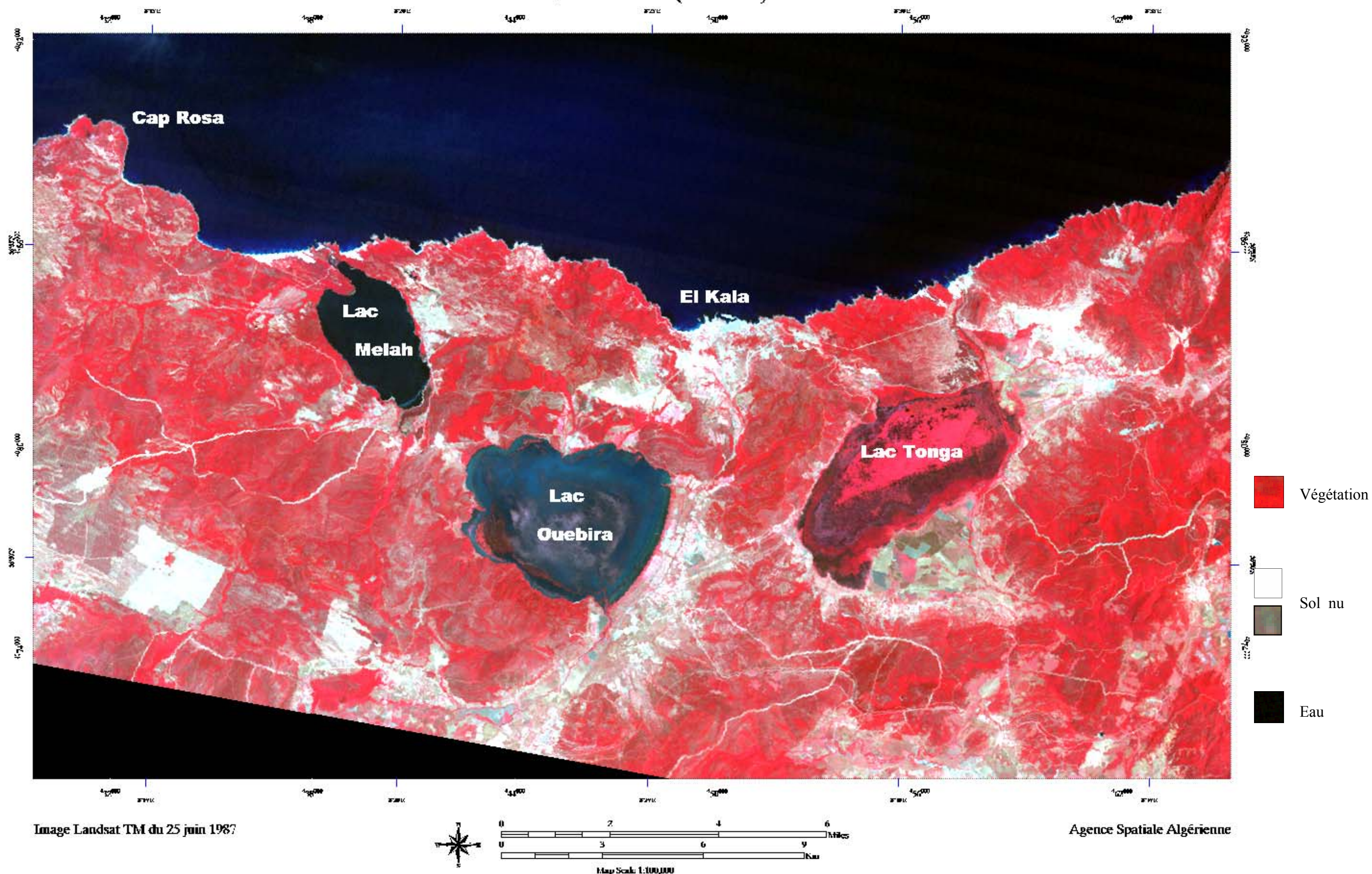
Plusieurs espèces de poissons vivent dans les lacs telles que: les Barbeaux mulets et anguilles.

El Kala, terre sauvage baignée par les eaux et visitée par les oiseaux, présente par ses écosystèmes forestiers, lacustres et marins, un paysage unique en Algérie. Le parc englobe une zone humide unique en son genre et classée réserve de la biosphère en 1990 par le programme M.A.B de l'Unesco.

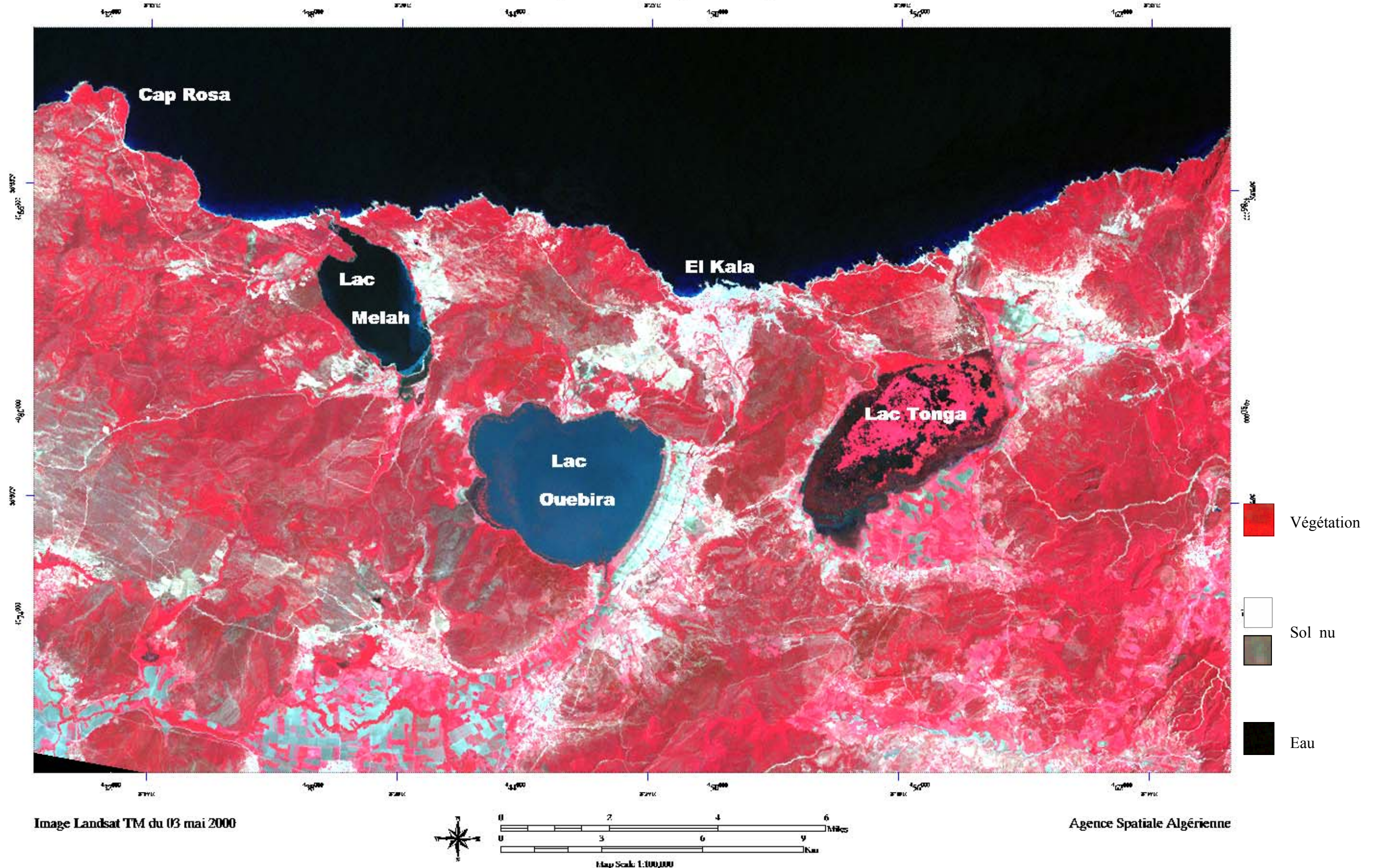
Parc National d'El Kala (el Tarf) en 2003



Parc National/ El Kala (el Tarf) en 1987



Parc National / El Kala (el Tarf) en 2000



Mont de chénoua

Massif du mont Chenoua :

Le massif du Chenoua forme un massif forestier côtier au relief marqué (904 m). Le Chenoua présente des faciès topographiques accidentés qui génèrent des microclimats spécifiques et des zones à accès difficiles qui sont ainsi restés intacts. L'inaccessibilité de l'ensemble du site pendant la dernière décennie a encore renforcé l'effet réserve du massif. La grande variété de substratum géologiques a permis la sauvegarde d'espèces floristiques rares et d'un fort endémisme.

Comme pour les anses de Kouali, la préservation active de ce site est d'autant plus urgente qu'elle permettra, outre la préservation du patrimoine naturel, la sauvegarde d'un capital historique majeur datant de plus de 30 000 ans. L'accès retrouvé au site constitue une menace pour la totalité des valeurs de ce site. Il est également constaté que la pression du bâti, souvent anarchique, est devenue difficile à contenir, ce qui constitue un danger imminent pour la conservation de l'intégrité de ces espaces.

Une route traversant le site à proximité du littoral engendre une pression risquant d'aboutir à la coupure entre la partie montagneuse et la partie marine, réduisant ainsi les possibilités de gestion intégrée de cet ensemble.

Compte tenu du retour à l'accessibilité et à l'insuffisance des capacités de contrôle des implantations urbaines une pression de plus en plus forte s'exerce sur certaines zones périphériques au site. Il est donc urgent d'assister les autorités locales dans leur volonté de surveiller et de réprimer les constructions illégales. Outre la présence d'agents sur le terrain, le projet veillera à fournir des méthodes et instruments facilitant ces tâches.

VALEURS BIOLOGIQUES ET ECOLOGIQUES

Historiquement, le site a été préservé par sa population qui a su durant des siècles y vivre parcimonieusement à travers une exploitation raisonnée de ses ressources. L’escarpement et la difficulté d’accès à ce massif a également contribué à sa préservation.

Aussi, les écosystèmes, les habitats et la biodiversité exceptionnelle du Mont Chenoua sont demeurés relativement intacts, ce qui est relativement rare sur l’ensemble du linéaire côtier méditerranéen.

La partie marine adjacente au mont Chenoua a quant à elle été préservée par la nature accidentée de ses fonds et par sa relative exposition aux vents dominants qui empêchent le développement d’activités halieutiques intensives.

Les caractéristiques biologiques et écologiques de la zone semblent donc préservées et les inventaires menés par Nègre, par l’Association des Amis du mont Chenoua et par la DGF restent sans doute d’actualité. Ce qui justifie la mise en protection de cet espace unique.

Espèces clés des écosystèmes

Plusieurs espèces floristiques rares sont observées dans le mont Chenoua et sont réparties sur différentes zones, on citera notamment : *Phillyrea latifolia*, *Narcissus humilis* (annexe 1 de la convention de Berne), *Genista linifolia*, *Euphorbia paralias* et *Euphorbia biconvexa* et *Pancratium maritimum*; *Lavatera arborea* et *Lavatera maritima* ; *Rhamnus saxatilis*; *Pteris aquilina*. On rencontrera également *Limonium gougetianum* endémique algéro-tunisienne.

Le mont Chenoua se distingue également par la présence de champs entiers du palmier nain *Chamaerops humilis*, espèce menacée sur le pourtour méditerranéen et par la culture de variétés particulières à la zone (cultivars de figuiers, d’oliviers et de grenadiers).

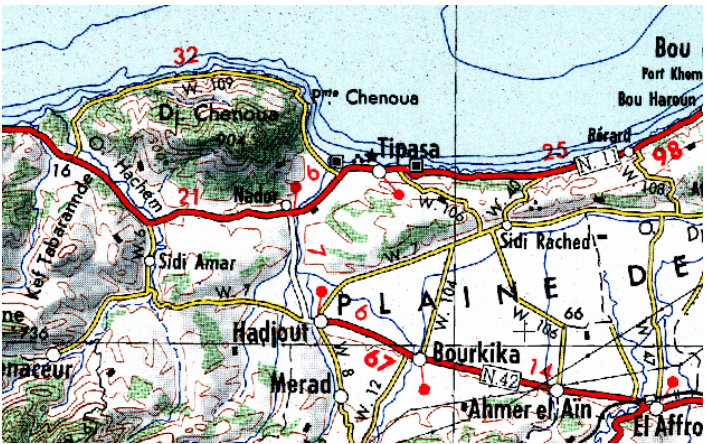
Les inventaires précédemment effectués sont largement incomplets, des campagnes complémentaires d’évaluation de la biodiversité végétale terrestre devront être menées afin d’aboutir à une évaluation rigoureuse et à une cartographie

La faune terrestre

Le Mont Chenoua semble abriter de grandes potentialités en faune invertébrée et herpétofaune, des inventaires restent à effectuer.

La diversité d’habitats et d’écosystèmes remarquablement préservés favorise l’établissement de nombreuses et diverses espèces d’oiseaux marins, d’oiseaux d’eau, de rapaces et de passereaux. Un état des lieux reste à réaliser pour confirmer les effectifs des espèces citées ainsi que leur statut. Parmi les espèces les plus remarquables, on citera :

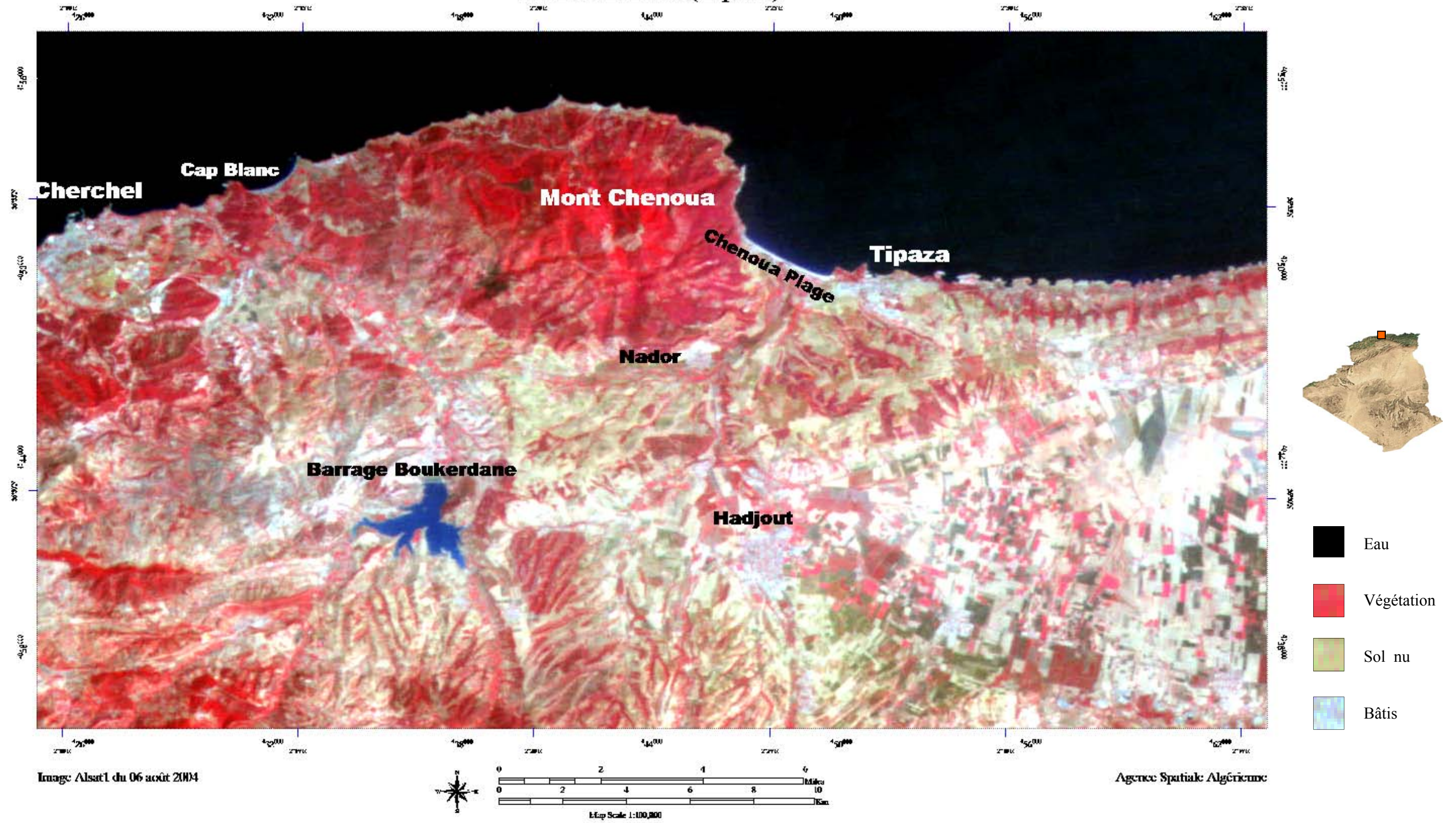
- La perdrix rouge *Alectoris rufa*,
- Couples de Huppe fasciée *Upupa epops*,
- Couples d’Aigrettes garzettes *Egretta garzetta*,
- La buse féroce *Buteo rufinus*
- Le martin-pêcheur *Alcedo atthis*
- La cigogne blanche
- L’échasse blanche *Himantopus himantopus*
- Le pétrel tempête *Hydrobates pelagicus*
- Les puffins cendrés *Calonectris diomedea*
- Mammifères
- Le lynx caracal *Felis caracal*
- Le Porc-épic *Hystrix cristata*



Localisation sur carte topographique 1/500000



Mont Chénoua (Tipaza)





Localisation sur carte topographique 1/200000

Le Parc National de Theniet El Had

Créé en 1983 (décret n°83-459 du 23 juillet 1983), sur une étendue de 3435 ha, le Parc National de Theniet El Had, est un massif montagneux. Il forme un passage obligé entre les montagnes de l'Ouarsenis et les plaines du Sersou. Du point de vue administratif, le Parc National fait partie de la wilaya de Tissemsilt.

La végétation du Parc National de Theniet El Had est très variée où les peuplements forestiers représentent les 3/4 de la superficie totale, le reste est à l'état de végétation basse. Cette végétation peut être divisée en quatre zones homogènes:

- * Maquis de chêne vert avec dominance de formations buissonnantes et épineuses; avec comme espèces indicatrices de dégradation le Calycotome et le Genêt.
- * La Suberaie, avec comme espèces dominantes: le *Quercus suber* et des buissons de *Quercus ilex* et *Calycotome spinosa*.
- * La cédraie du versant nord où le recouvrement des arbres est très important, c'est l'une des plus belles cédraie d'Algérie avec des arbres de première grandeur constituant de très hautes futaies. Comme espèces dominantes, on signale, mis à part le cèdre, la présence de: l'Aubépine, la Rose églantine, le Genêt.
- * La cédraie du versant sud qui est une cédraie dégradée avec dominance de buissons le Chêne zeen. Comme autres espèces on rencontre également, l'Erable, les saules, le Frêne, l'Asphodèle, le Diss, la Férule, le Chèvrefeuille, la Lavande.

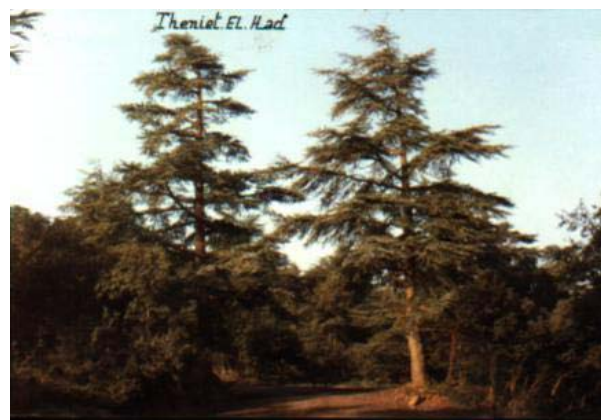
Des espèces de mousses, lichens et de champignons sont très abondantes. Il est à noter que le cèdre est une espèce en danger (État de dépérissement)

Le Parc National de Theniet El had abrite plus de dix sept espèces de mammifères dont huit sont portées sur la liste des espèces protégées en Algérie, ces espèces sont: le Sanglier, le Chat sauvage, la belette, la Genette, La Mangouste, le lièvre commun, le Lapin de garenne, la grande gerboise, le Hérisson, le rat à trompe, le porc épic, le lérot, le mulot sylvestre, la souris domestique.

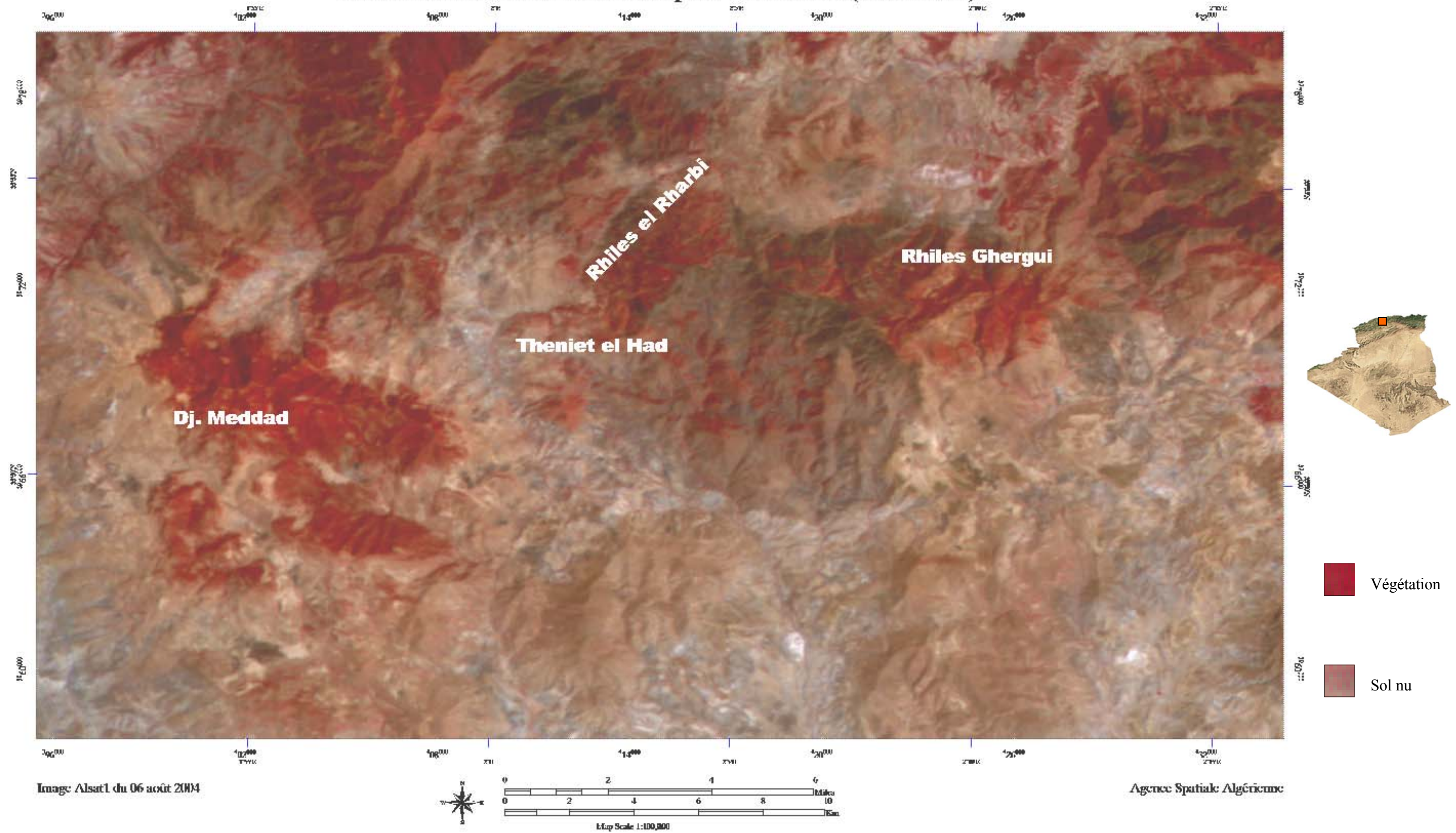
Il abrite également les reptiles, les batraciens ainsi qu'une multitude d'oiseaux. Parmi ces oiseaux nous pouvons citer: le Milan noir, Circaète Jean Blanc, Épervier d'Europe, Buse féroce, Aigle de Bonelli, Aigle botté, Aigle royal, Vautour percnoptère, Gypaète barbu, Faucon lanier, Faucon pèlerin, Perdrix gabra, Caille des blés, Pigeon biset, Pigeon ramier, tourterelle des bois, coucou gris .

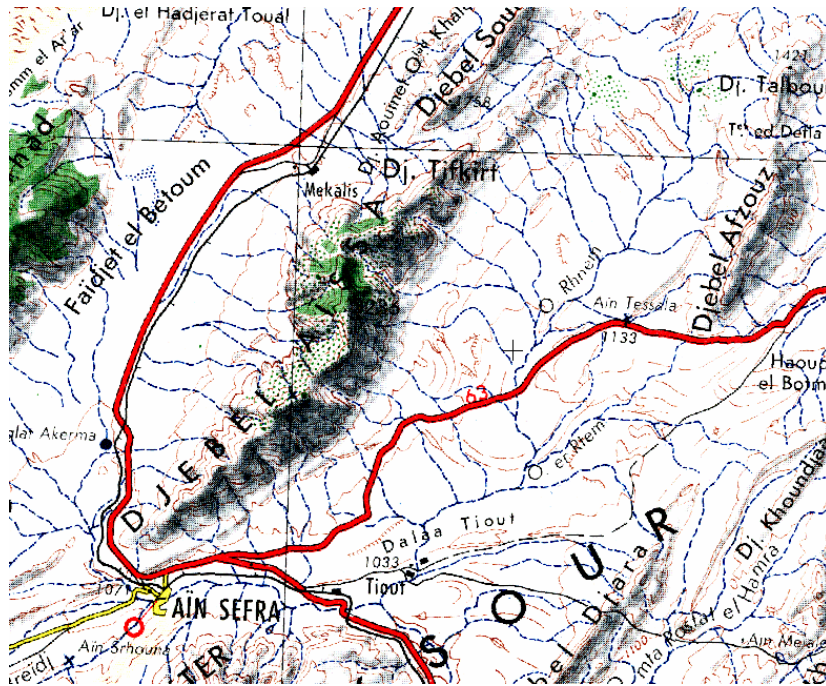
L'avifaune forestière typique est composée entre autres de mésanges du roitelet triple bandeau, du gobemouche noir à demi-collier, le pic vert et pic épeiche.

De nombreux sites pleins d'intérêts caractérisent le Parc National de Theniet El had tels que: les belles futaies de cèdre (rond point des cèdres), la plus belle vue de montagne que l'on a à partir du sommet de Kef Siga (1714 m) où l'on peut apercevoir même la méditerranée.

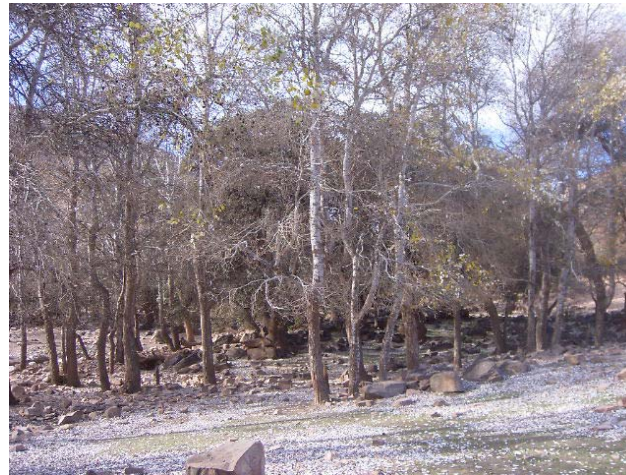


Parc National /Theniet el Had parc des cèdres (Tissemsilt)





Localisation sur carte topographique 1/500000



Le Parc National de Djebel Aissa

S'étendant sur une superficie de 24.400 hectares, situé dans la wilaya de Naama, le Djebel Aissa fait partie de l'ensemble montagneux des monts des Ksour, partie occidentale extrême de l'Atlas Saharien. Le Djebel Aissa s'insère dans un ensemble fluvio-deltatique, ces formations silico-clastiques constituent les grès des Ksour, il culmine à une altitude de plus de 2200 m.

Sur le plan floristique, le Djebel Aissa présente une végétation de type tellienne dont l'installation remonterait au début du quaternaire et qui renferme une liste d'espèces endémiques menacées de disparition.

La plus grande partie de cette région est occupée par des formations steppiques graminéennes, chaméphytiques ou mixtes.

Ces steppes sont représentées par l'alfa, l'armoïse blanche ou par des mélanges à alfa, sparte et armoïse blanche.

Dans les dépressions s'installent les jujubiers et les pistachiers de l'Atlas.

L'Atlas saharien est par contre forestier occupé par les genévriers de phoenicie. En altitude apparaît le chêne vert, le genévrier oxycèdre et le pin d'Alep.

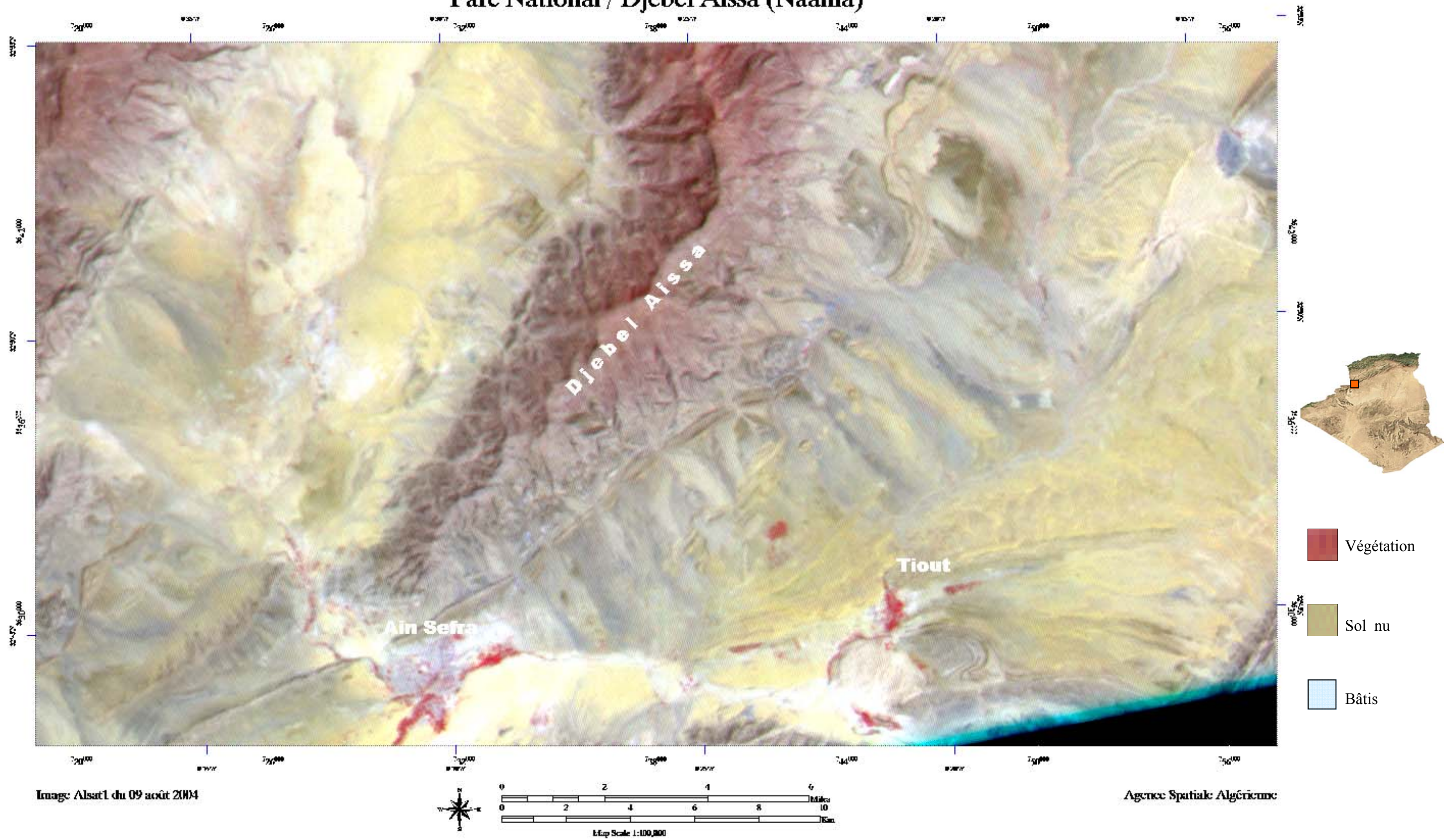
La faune rencontrée dans le territoire du parc est représentée essentiellement par : le lièvre, le sanglier, le chacal, le renard et une série d'espèces ayant existé en abondance auparavant telles l'outarde, le porc épic, le mouflon à manchettes, la gazelle dorcas, etc...

L'avifaune est représentée par près de 25 espèces figurant toutes sur la liste des espèces d'oiseaux à protéger.

Le Parc National de Djebel Aissa représente un majestueux sanctuaire qu'il faut impérativement protéger contre toute atteinte. En effet, les monts des Ksour, particulièrement Tiout, renferment une cinquantaine de stations de gravures rupestres considérées comme les premières découvertes au monde et qui risquent d'être totalement endommagées.

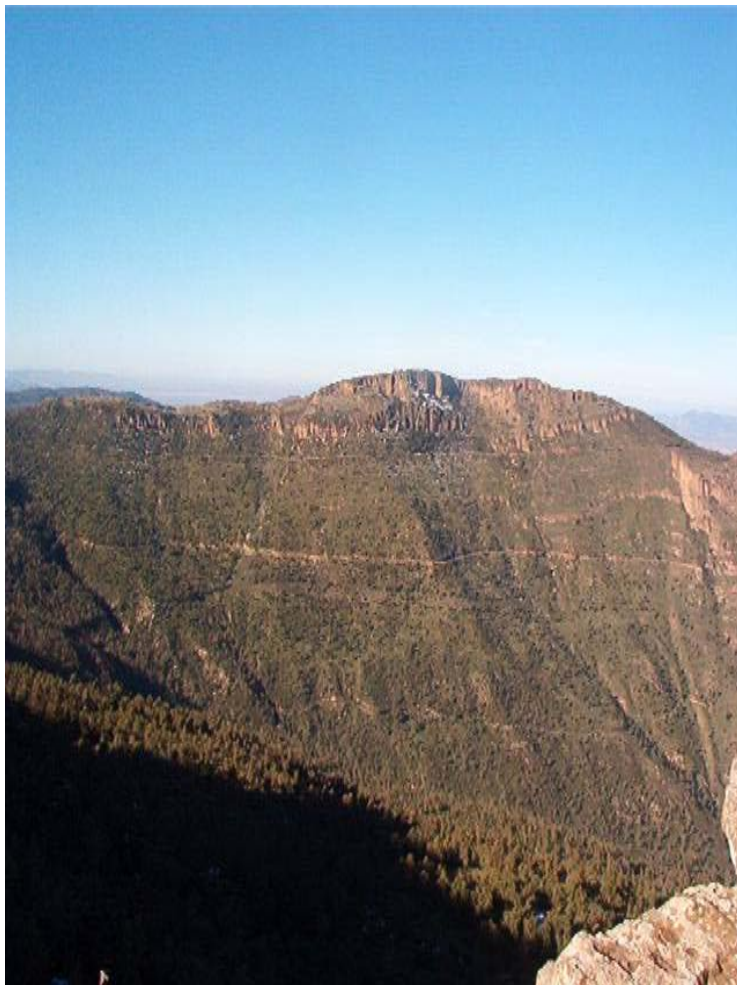


Parc National / Djebel Aissa (Naâma)





Localisation sur carte topographique 1/200000



Le Parc National de Tlemcen

Le Parc National de Tlemcen s'étend en écharpe sur une superficie de 8225 ha (non comprise la zone périphérique). Il est limité à l'Ouest par la chaîne montagneuse de Zariffet et Haffir et au Sud-Est par les grottes de Beni-Aad et la forêt de Ain Fezza. La majeure partie du parc est recouverte par une série de Djebels conférant un caractère quasiment montagneux dont l'altitude moyenne est de l'ordre de 1100 m.

La flore du Parc National de Tlemcen est représentée essentiellement de forêts telles que:

- La forêt domaniale de Haffir située à la limite Ouest du parc et constituée essentiellement d'un groupement de chênaie mixte à base de chêne liège et de chêne vert
- La forêt domaniale de Zariffet où dominant le chêne liège, le chêne vert et le chêne zeen.
- La forêt d'El Ourit réputée pour ses cascades légendaires.
- La forêt de Montas constituée essentiellement de chêne zeen

Comme autres espèces, on peut rencontrer: *Quercus mirbeckii*, l'Aubépine, *Geranium lucidum*, *Cistus ladaniferus*, *Cytisus triflorus*, *Quercus coccifera*, l'Astragale, *Pistacia lentiscus*, le Palmier nain, *Viburnum tinus*, l'Arbousier, *Pistacia terebinthus*.

La faune rencontrée dans le territoire du parc est représentée essentiellement par: le sanglier, le chacal, le renard, le lapin de garenne, le lièvre, la perdrix, le pigeon et le gibier d'eau. Toutefois, certaines espèces se trouvent menacées de disparition à savoir: l'aigle royal, le porc-épic, le chat sauvage, la belette, la mangouste et l'épervier.

Le Parc National de Tlemcen recèle des richesses archéologiques spéléologiques et naturelles très importantes, nous citons:

- La mosquée de Sidi Boumediene, bâtie en 739 H, avec son minaret haut de plus de cent pieds,
- La mosquée Sidi Bou Ishaq El Tayar,
- La mosquée et le minaret de Mansourah,
- Les ruines de la Mansourah,
- Le Tombeau de la Sultane,
- Le minaret d'Agadir,
- Les grottes de Beni Aïd constituées de stalagmites et stalactites d'une beauté splendide et incomparable,
- Les grottes d'El Ourit réputées par leur cascades et falaises,
- Les sources d'El Ourit,
- Les grottes de Boumaaza,
- Les gorges de Safsaf.

Parc National / Tlemcen

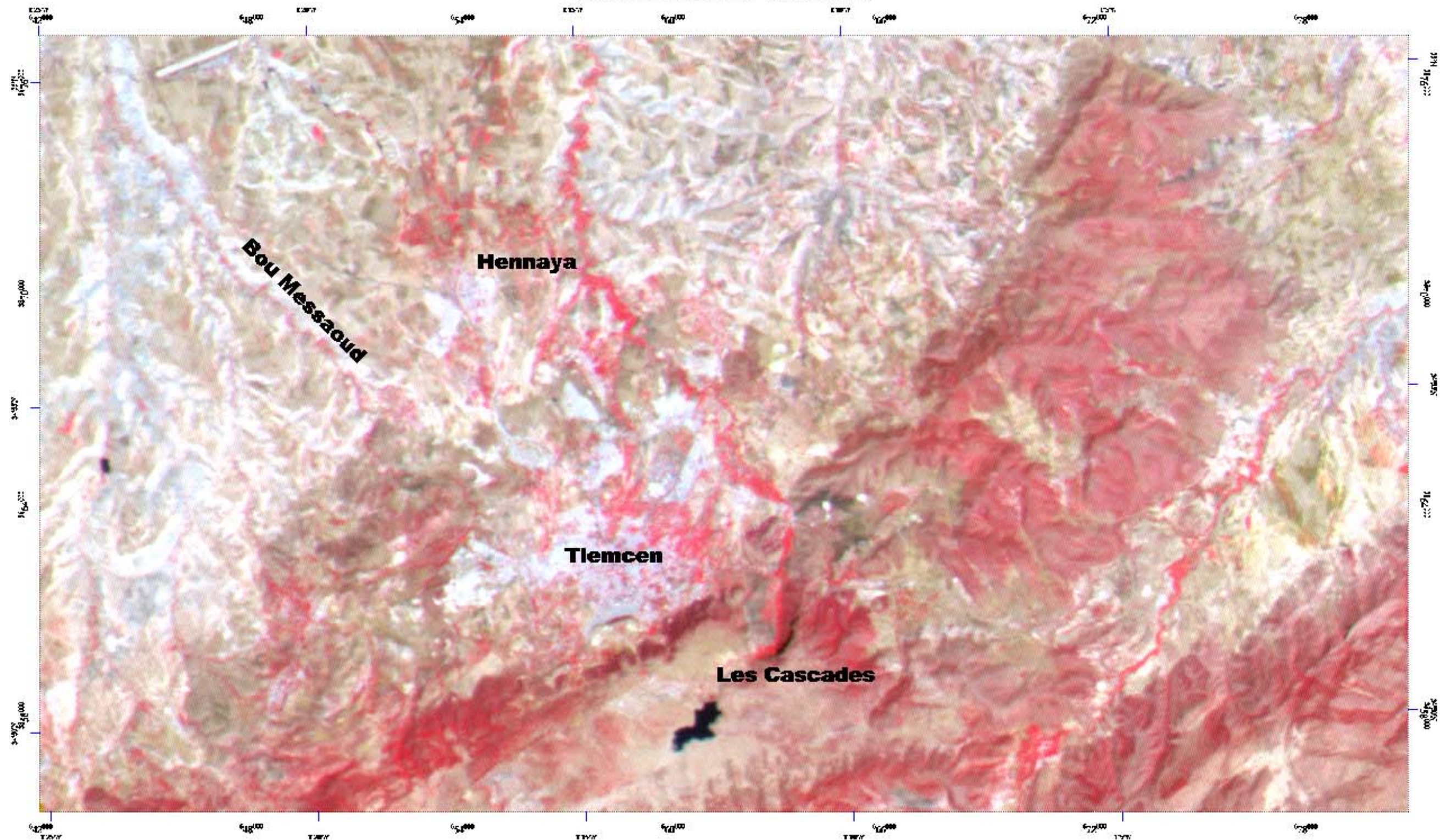
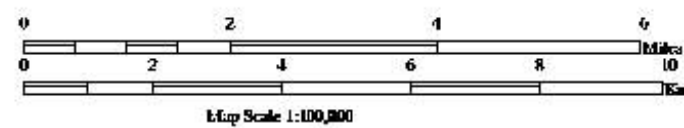
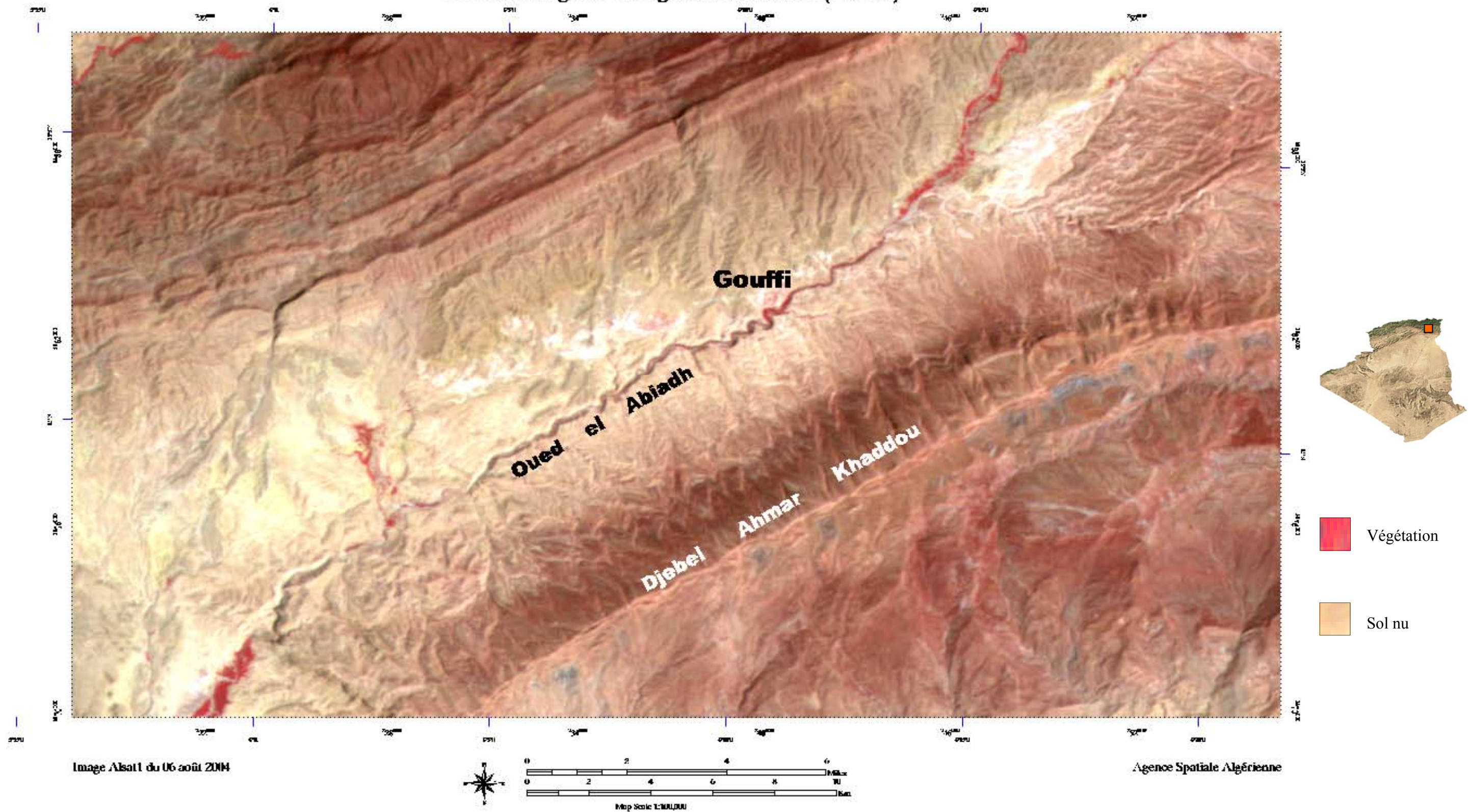


Image Alsat1 du 09 août 2004



Agence Spatiale Algérienne

Aire Protégée / Gorges de Ghouffi (Batna)





Localisation sur carte topographique 1/200000



Le Parc National de Taza

Le Parc National de Taza a pour objectif de protéger la flore et la faune surtout les espèces en voie de disparition ainsi que les sites géomorphologiques (Grottes et Falaises). Il a été créé par décret n°84-328 du 03 Novembre 1984 mais il n'est devenu opérationnel que vers la fin de l'année 1987.

S'étendant sur une superficie de 3807 Ha, de type côtier, le Parc National de Taza se situe sur la côte orientale d'Algérie, dans le massif forestier du Guerrouche, tout en présentant une façade maritime puisqu'il offre 9 Km de plages et de corniches. Du point de vue administratif, le Parc National fait partie de la wilaya de Jijel.

Le Parc National de Taza est une zone forestière où le chêne zeen est l'essence principale. Les principaux peuplements constituant le massif forestier du Guerrouche sont: le peuplement à chêne zeen, la Subéraie et le peuplement à chêne afares.

Les ripisylves se dressent le long des chaâbas et oueds. Ils sont représentés par: l'Aulne glutineux qui domine, le Merisier, le Saule pédicellé, le Frêne, le Peuplier blanc, le Peuplier noir, les Érables. La végétation du littoral est représentée par: le Chêne Kermès, le Pistachier, la Phillaire, l'Olivier et la Bruyère arborée.

On y trouve également d'autres espèces telles que: l'Arbousier, le Laurier noble, le Houx, le Sorbier.

La faune du parc est très diversifiée, en effet près d'une trentaine de mammifères y résident tels que: l'Hyène rayé, le chat sauvage, le sanglier, le renard roux, le singe magot, la mangouste, le porc-épic, le lièvre, le lapin de garenne, la Genette, la Belette, l'Hérisson d'Algérie, le Chacal doré. Et comme avifaune aquatique, on note la présence des Aigrettes, des Garzettes, le Goéland d'Audouin, le grand Cormoran et la Tadorne de Belon.

Par contre, l'avifaune forestière est représentée par: le Vautour fauve, l'Aigle de bonelli, le Faucon pèlerin, la Chouette hulotte, le Hibou grand duc, la Mésange noire, le Pic-Vert, le Corbeau, la Perdrix gabra, la Tourterelle, le Pigeon biset et le Pigeon ramier, la Grive draine, le Merle noir, le Bécasseau variable et le Circaète jean le blanc.

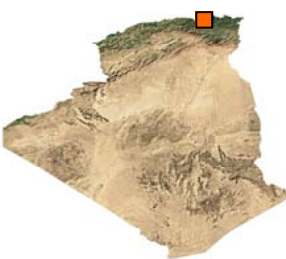
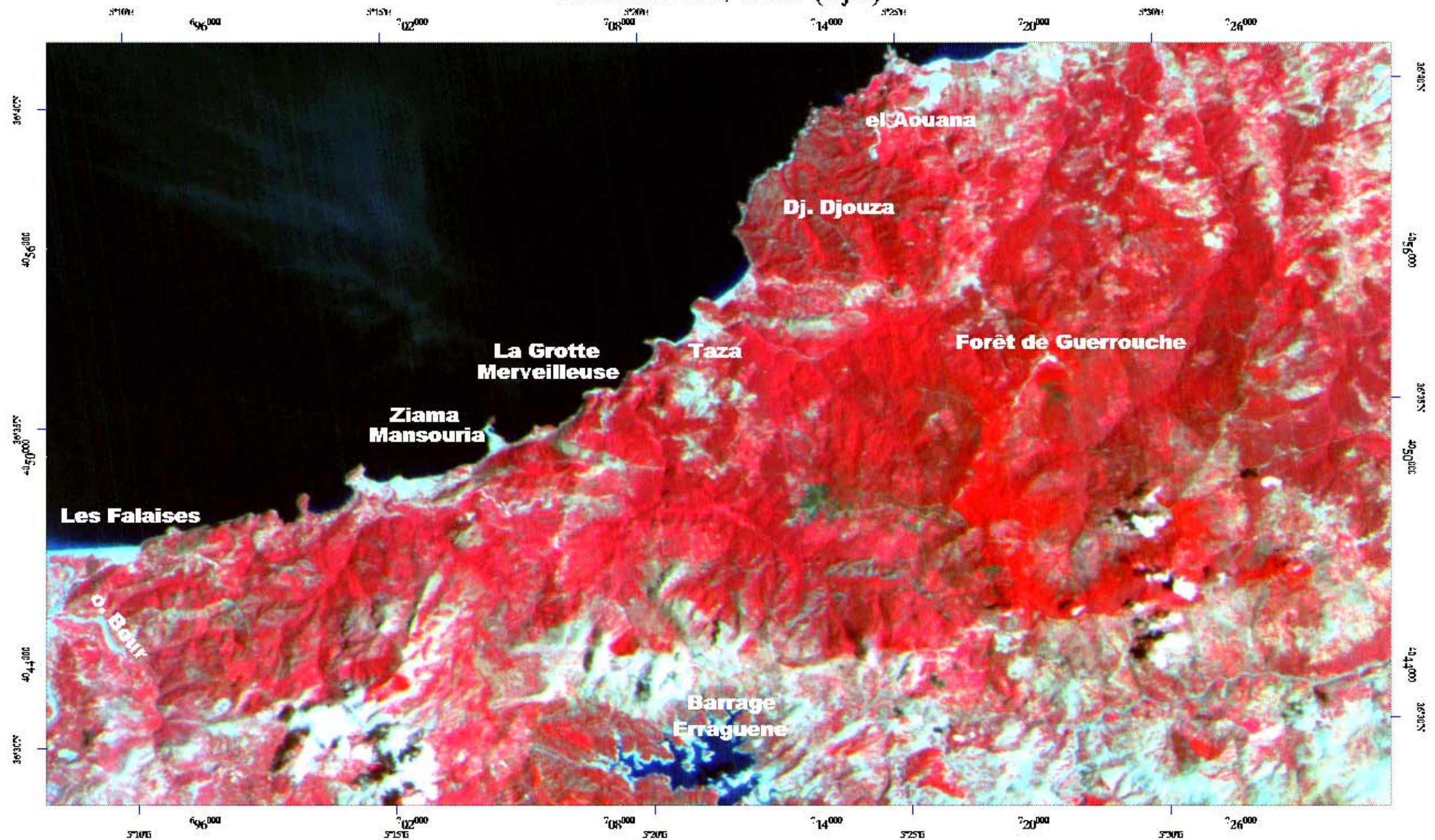
Mais récemment et plus précisément le 16 Juin 1989, la Sittelle kabyle a été découverte dans la forêt de Guerrouche alors que cet rare oiseau était spécifique aux Monts Babors.

Le Parc de Taza recèle une richesse et une abondance autant par ses potentialités naturelles qu'en matière de tourisme. On y trouve comme curiosités naturelles:

- * La grotte merveilleuse creusée dans le flanc abrupt de la montagne où les stalactites et les stalagmites attirent de nombreux visiteurs.

- * L'incomparable corniche entre Ziam Mansouriah et El Aouana, représentée par une succession de falaises rocheuses offrant ainsi un paysage composé de nombreux îles et îlots.

Parc National / Taza (Jijel)



-  Eau
-  Végétation
-  Sol nu
-  Bâti

Image Alosat1 du 16 juillet 2005



Agence Spatiale Algérienne